# Analyse de l'AREPO sur la "Vision pour l'Agriculture et l'Alimentation"

Mars 2025 | Bruxelles



L'Association des Régions Européennes des Produits d'Origine

Le réseau européen des Régions et des associations de producteurs impliquées dans les produits d'origine et de qualité

# Table des matières

<u>Attention</u>! Ce document n'exprime pas une position politique de l'AREPO. Il s'agit simplement d'une analyse technique réalisée par les services de l'AREPO.

Par	tie 1   Introduction	2
Par	tie 2   Quatre domaines prioritaires	2
l.	Attractivité	3
11.	Compétitivité	3
	Préparation pour l'avenir	
IV.	Connexion	3
Par	rtie 3   Actions prévues pour chaque priorité	4
١.	Attractivité	4
11.	Compétitivité	6
III.	Préparation pour l'avenir	7
IV.	Connexion	8
Par	tie 4   Créer un environnement favorable au secteur agroalimentaire de l'UE	10
١.	Faire progresser la numérisation dans l'agriculture	10
II.	Renforcer la recherche et l'innovation	11
III.	Renforcer les innovations en matière de biotechnologie et sélection végétale	11
IV.	Renforcer le transfert de connaissances et le développement des compétences	11
Par	rtie 5   Liens utiles	12

# Partie 1 | Introduction

Le 19 février 2025, la Commission européenne a publié la <u>Vision pour l'agriculture et l'alimentation</u>. Elle a été proposée comme <u>initiative prioritaire pour les 100 premiers jours</u> du mandat de cette Commission, dirigée par le vice-président exécutif Fitto et le commissaire à l'agriculture Hansen, sous l'égide de la présidente von der Leyen.

La présente communication s'appuie sur de multiples contributions stratégiques, notamment le dialogue stratégique sur l'avenir de l'agriculture européenne, le rapport Draghi sur l'avenir de la compétitivité européenne, le rapport Letta sur l'avenir du marché unique et le rapport Niinistö sur la manière d'améliorer la préparation et l'état de préparation de l'Europe dans les domaines civil et de la défense.

Il présente une vision du système agroalimentaire européen pour 2040 et au-delà, afin de garantir sa compétitivité, son attractivité et sa durabilité à long terme. Le document propose de grandes orientations et ambitions sans préciser comment elles seront mises en œuvre, mais en énumérant une série de textes stratégiques ou législatifs à venir qui clarifieront cet aspect.

Elle met également l'accent sur une nouvelle méthode de travail fondée sur la confiance et le dialogue dans l'ensemble du système agroalimentaire, tant au sein de l'UE qu'à l'échelle mondiale. La Commission entend approfondir son engagement auprès des agriculteurs, des opérateurs de la chaîne alimentaire et de la société civile aux niveaux local et régional. Les mécanismes existants de consultation des parties prenantes, notamment les Groupes de Dialogue Civil, seront révisés afin de garantir une participation plus significative à l'élaboration des politiques. Le Conseil européen de l'agriculture et de l'alimentation (EBAF) fournira des conseils stratégiques, tandis que le réseau de la PAC de l'UE et les dialogues annuels sur la politique de la jeunesse favoriseront les échanges et l'inclusion des jeunes. En outre, la Commission maintiendra un dialogue continu avec les institutions de l'UE et les organisations et partenaires internationaux clés. Pour assurer un suivi efficace de la mise en œuvre de cette vision, la Commission fera régulièrement rapport à toutes les institutions de l'UE sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des différentes initiatives.

# Partie 2 | Quatre domaines prioritaires

La vision vise à construire un système agroalimentaire attrayant, compétitif, durable et équitable pour les générations actuelles et futures.

**Attractivité** 

Compétitivité

Préparation pour l'avenir

Connexion

**AREPO** 

14 rue François de Sourdis 33000 Bordeaux, FRANCE Site web: www.arepoquality.eu **Contacts** 

Bureau de représentation à Bxl Courriel : <u>info@arepoquality.eu</u> Téléphone : +32 0498 73 22 03 Réseaux sociaux

### I. Attractivité

# Faire de l'agriculture une carrière viable et attrayante en :

- garantissant des revenus suffisants pour prospérer et attirer les générations futures
- continuant à produire des denrées alimentaires abordables pour tous et répondant aux exigences des consommateurs;
- soutenant les opportunités entrepreneuriales par le biais de l'innovation et de la transition verte;
- ▶ récompensant comme il se doit les services écosystémiques bénéfiques pour l'environnement;
- ▶ redistribuant équitablement les coûts et les responsabilités de la transition entre tous les acteurs de la chaîne.

# II. Compétitivité

### Renforcer la position du secteur sur les marchés mondiaux à travers :

- ▶ la diversification des relations commerciales, en créant de nouvelles opportunités d'exportation et en réduisant ainsi les dépendances critiques;
- ▶ la simplification des politiques afin d'alléger le poids de la bureaucratie ;
- ▶ Le renforcement de la résilience grâce à une gestion efficace des risques et des crises, afin de résister aux chocs et de s'en remettre, mais aussi de s'adapter et de se transformer.

### III. Préparation pour l'avenir

# L'innovation et la durabilité au service de la résilience à long terme :

- pour soutenir les objectifs de l'UE en matière de climat, tout en préservant la santé des sols, la propreté de l'eau et de l'air, et en protégeant et en restaurant la biodiversité de l'Europe ;
- ▶ Les parties prenantes de la chaîne alimentaire contribuent conjointement à l'obtention de ces résultats et partagent les risques liés à la transition ;
- ► Tous les segments du système agroalimentaire fonctionnent selon l'approche "Une seule santé".

### IV. Connexion

# Valoriser l'alimentation et favoriser des conditions de vie et de travail équitables dans les zones rurales (droit de rester) :

- en reconnectant l'alimentation au territoire, à la saisonnalité et aux traditions;
- ▶ en poursuivant les efforts visant à réduire les pertes et les déchets alimentaires ;

- avec des zones rurales et côtières bien connectées, y compris les régions ultrapériphériques;
- en attirant davantage de femmes et de jeunes vers la profession ;
- en protégeant les droits des travailleurs dans les exploitations agricoles et tout au long de la chaîne de valeur alimentaire, y compris la santé mentale dans le cadre du système de soutien social;
- en soutenant les PME agroalimentaires.

# Partie 3 | Actions prévues pour chaque priorité

# I. Attractivité

Attractivité		
Domaine prioritaire	Actions clés	
Une chaîne alimentaire juste et équitable	<ul> <li>Révision de la directive sur les pratiques commerciales déloyales;</li> <li>Révision du règlement OCM afin de renforcer la position des agriculteurs dans la chaîne d'approvisionnement;</li> <li>Aider les agriculteurs à adhérer à des coopératives et à des organisations de producteurs afin d'améliorer l'accès au marché (la PAC soutient déjà les agriculteurs à cet égard);</li> <li>Accroître la transparence des coûts et des marges grâce à l'Observatoire de la chaîne agroalimentaire de l'UE (AFCO), qui élaborera et publiera des indicateurs relatifs à la formation des prix dans la chaîne alimentaire afin d'orienter les actions futures.</li> </ul>	
Des aides publiques plus équitables et mieux ciblées	<ul> <li>La future PAC doit être plus simple, ciblée et incitative;</li> <li>Rendre plus attrayants et étendre l'utilisation d'outils simplifiés d'aide au revenu avec un système rationalisé de conditions et de contrôles afin de réduire les charges administratives pour les petits agriculteurs;</li> <li>Concentrer le soutien sur les agriculteurs actifs, les petites et moyennes exploitations et la production agricole stratégique (en accordant une attention particulière aux agriculteurs des zones soumises à des contraintes naturelles, aux jeunes et aux nouveaux agriculteurs, ainsi qu'aux exploitations mixtes);</li> </ul>	

	Introduire des mesures de dégressivité et de plafonnement pour
	<ul> <li>assurer une distribution équitable des fonds de la PAC;</li> <li>Les paiements pour les services écosystémiques seront rationalisés et simplifiés, de même que le soutien à l'investissement et les outils de gestion des crises et des risques.</li> </ul>
Tirer parti de l'innovation et des	<ul> <li>Promouvoir l'agriculture biologique, l'agroécologie et la bioéconomie pour en tirer des avantages économiques et environnementaux;</li> </ul>
nouvelles possibilités de revenus	Stratégie en matière de bioéconomie, à présenter d'ici la fin de l'année 2025;
	<ul> <li>Développer des outils de financement tels que l'agriculture du carbone et les crédits naturels;</li> </ul>
	<ul> <li>Développer la production d'énergies renouvelables dans les exploitations agricoles, telles que l'énergie solaire, l'énergie éolienne et le biogaz;</li> </ul>
	<ul> <li>Soutenir la numérisation et l'agriculture de précision pour optimiser les coûts et augmenter la rentabilité.</li> </ul>
Investir dans le secteur agroalimentaire	Utiliser efficacement les financements et les investissements publics, ainsi que l'effet de levier et l'atténuation des risques des capitaux privés;
	<ul> <li>Renforcer la collaboration avec le Groupe de la Banque européenne d'investissement (BEI);</li> </ul>
	Étudier les systèmes d'assurance contre les risques et les partenariats public-privé pour réduire les risques liés aux investissements.
Encourager le renouvellement des générations	Élaborer une stratégie de renouvellement générationnel (2025) pour aborder la question de l'accès à la terre, aux investissements et aux compétences ;
	Améliorer les programmes de mobilité foncière et la transparence des transactions foncières ;
	Lancer un observatoire européen des terres agricoles afin de suivre les tendances de l'utilisation des terres et le comportement du marché.

# II. Compétitivité

Compétitivité	
Domaine prioritaire	Actions clés
Réduire les dépendances	<ul> <li>Plan global pour relever les défis de l'approvisionnement en protéines;</li> <li>Diversifier les importations;</li> </ul>
Une concurrence mondiale plus équitable	<ul> <li>Renforcer la diplomatie agroalimentaire et poursuivre l'alignement des normes de production (appliquées aux produits importés, notamment en ce qui concerne les pesticides et le bien-être des animaux);</li> <li>Task force pour le contrôle des importations;</li> </ul>
	<ul> <li>Mettre en place un Unity Safety Net afin de protéger le secteur agroalimentaire face aux défis mondiaux;</li> <li>Lancement d'un groupe de travail sur l'élevage afin d'élaborer des pistes politiques pour son développement à long terme.</li> </ul>
Préparation et prévention des risques	<ul> <li>Plan européen d'adaptation au climat ;</li> <li>Stratégie de résilience de l'eau ;</li> <li>Coopération avec la Banque européenne d'investissement (BEI), les banques, les compagnies d'assurance et de réassurance afin d'améliorer la disponibilité et l'accessibilité financière des assurances agricoles pour les agriculteurs.</li> </ul>
Paquets de simplification	<ul> <li>Intégration de la technologie satellitaire;</li> <li>Technologies de partage des données pour des possibilités de rapports plus rationalisés et automatisés;</li> <li>Paquet de simplification du cadre législatif agricole actuel (T2 2025):         <ul> <li>(i) Simplification et rationalisation des exigences dans les exploitations agricoles afin de mieux tenir compte des différentes situations et pratiques agricoles (telles que l'agriculture biologique);</li> <li>(ii) Rationaliser le soutien aux petites et moyennes exploitations en recourant davantage aux paiements simplifiés;</li> <li>(iii) Stimuler la compétitivité en améliorant et en simplifiant la planification et l'accès aux instruments financiers disponibles dans le cadre du CFP actuel;</li> </ul> </li> </ul>

- (iv) Accorder une plus grande flexibilité aux États membres pour la gestion des plans stratégiques.
- ▶ Paquet de mesures de simplification législative transversale qui apporte une simplification significative dans d'autres domaines politiques que la PAC qui affectent les agriculteurs, les entreprises du secteur alimentaire et du secteur de l'alimentation animale et les administrations concernées (2025).

# III. Préparation pour l'avenir

Préparation pour l'avenir	
Domaine prioritaire	Actions clés
Une UE climatiquement neutre et résiliente d'ici 2050	➤ Examen de la législation pertinente régissant les émissions et les absorptions de GES dans les secteurs de l'agriculture et de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la sylviculture ;
	Boîte à outils de mesures spécifiques pour réduire les émissions du bétail, basée sur les recommandations du groupe de travail sur le bétail;
	La future PAC évaluera comment aider au mieux les agriculteurs à réduire davantage les émissions de gaz à effet de serre provenant de leurs activités agricoles et d'élevage;
Incitations à la durabilité	► Cadre de certification pour la suppression du carbone et l'agriculture carbone (CRCF) ;
	➤ Compas de durabilité pour les exploitations agricoles : système d'étalonnage volontaire pour les évaluations de la durabilité des exploitations agricoles, élaboré sur la base d'une approche ascendante, participative et "axée sur le client" ;

	1) Il devrait servir de guichet unique pour rationaliser les rapports et réduire les charges administratives des agriculteurs, en leur permettant de contrôler et d'enregistrer une seule fois les données relatives à la durabilité.  2) Il aidera les agriculteurs à adopter progressivement des pratiques plus durables et à attirer de nouvelles sources de financement. Il leur permettra de mieux mesurer et étalonner leurs performances en matière de développement durable et de démontrer qu'ils fournissent des services écosystémiques grâce à un partage plus aisé des données.  3) L'amélioration des mesures et des rapports peut aider à concevoir des politiques publiques de manière proportionnée.
Agriculture et nature	Pas d'interdiction supplémentaire des pesticides si des alternatives ne sont pas encore disponibles, sauf si le pesticide en question représente une menace pour la santé humaine ou pour l'environnement dont l'agriculture dépend pour sa viabilité;
	► Accélérer l'accès aux biopesticides ;
	•
	<ul> <li>Renforcement de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA);</li> </ul>
	<ul> <li>Incitations et soutien aux pratiques agricoles qui récupèrent, maintiennent ou améliorent la santé des sols (agriculture biologique et approches intégrées);</li> </ul>
	► Stratégie de résilience de l'eau ;
	Améliorer la gestion des nutriments au niveau de l'exploitation et accroître la circularité des nutriments : évaluation de la directive sur les nitrates (fin 2025).

# **IV.** Connexion

Connexion	
Domaine prioritaire	Actions clés
Favoriser des conditions de vie et de travail équitables	➤ Améliorer la synergie entre la PAC et la politique de cohésion afin de favoriser la diversification économique dans les zones rurales grâce à des investissements dans les infrastructures, les services essentiels et le tourisme rural, en assurant une coordination plus

# AREPO

# Réseaux sociaux

dans des zones rurales dynamiques	efficace des financements et des stratégies sectorielles pour un développement intégré et durable ;
	► Mise à jour du plan d'action rural et du pacte rural de l'UE ;
	Poursuite du développement de la bioéconomie ;
	Renforcer les outils de développement local participatif, comme LEADER/développement local mené par la communauté et d'autres formes de coopération comme les villages intelligents.
Engagement des femmes et égalité des chances dans le secteur agricole	► Mise en place d'une plateforme des femmes dans l'agriculture
Préparation et	▶ Plan européen d'adaptation au climat ;
prévention des risques	► Stratégie de résilience de l'eau ;
·	Coopération avec la Banque européenne d'investissement (BEI), les banques, les compagnies d'assurance et de réassurance afin d'améliorer la disponibilité et l'accessibilité financière des assurances agricoles pour les agriculteurs.
Valoriser l'alimentation	<ul> <li>Poursuivre l'application de la législation européenne en matière de protection des consommateurs afin de prévenir les pratiques commerciales déloyales;</li> </ul>
	▶ Dialogue annuel sur l'alimentation avec les acteurs du système alimentaire, notamment les consommateurs, les producteurs primaires, l'industrie, les détaillants, les autorités publiques et la société civile;
	<ul><li>Étude sur l'impact de la consommation des "aliments ultra- transformés";</li></ul>
	<ul> <li>Proposition juridique visant à renforcer le rôle des marchés publics;</li> </ul>
	Révision ciblée d'un programme scolaire européen couronné de succès afin de renforcer sa dimension éducative, adaptée aux besoins et aux traditions locales et régionales;
	► La politique de promotion de l'UE restera une priorité stratégique;
	► Promouvoir l'adoption des indications géographiques ;
	Mettre à jour la législation de l'UE en matière de bien-être animal, y compris l'engagement de supprimer progressivement les cages;
	La Commission envisagera un étiquetage ciblé sur le bien-être des animaux afin de répondre aux attentes de la société.

# Réseaux sociaux



# Promouvoir l'adoption des IG

Il est très encourageant de voir que la Commission vise à promouvoir davantage l'adoption des indications géographiques. Cela réaffirme la reconnaissance des IG en tant qu'outils clés pour le développement rural, comme cela a été souligné précédemment par leur inclusion dans la vision à long terme pour les zones rurales au cours de la dernière législature et par la priorité accordée à la révision du système. L'attention portée au secteur reste forte et cette inclusion dans la Vision pour l'agriculture et l'alimentation ouvre officiellement la voie à la possibilité d'élaborer un plan d'action de l'UE pour les indications géographiques.

# Partie 4 | Créer un environnement favorable au secteur agroalimentaire de l'UE

Enfin, le système agroalimentaire européen investit et exploite le pouvoir de transformation offert par la recherche, la connaissance, les compétences et l'innovation, ce qui est essentiel à la réalisation de cette vision. La vision établit spécifiquement l'objectif de moderniser le secteur agroalimentaire européen en intégrant la numérisation, en encourageant la recherche et l'innovation, en améliorant la biotechnologie et en renforçant le transfert de connaissances et le développement des compétences.

Pour ce faire, plusieurs initiatives seront mises en œuvre :

I. Faire progresser la numérisation dans l'agriculture

Malgré son potentiel, l'adoption du numérique dans l'agriculture reste faible en raison des coûts élevés, du manque de compétences numériques, de la connectivité limitée et des problèmes de confiance. Pour relever ces défis, l'UE lancera une stratégie numérique pour l'agriculture afin de :

- Améliorer la connectivité rurale, en particulier dans les zones reculées.
- Investir dans la formation aux compétences numériques et dans les services de conseil aux agriculteurs.
- Soutenir l'adoption d'outils numériques pour améliorer les performances et la durabilité des exploitations agricoles.

### II. Renforcer la recherche et l'innovation

Pour que les agriculteurs bénéficient des avancées scientifiques, la recherche et l'innovation doivent être largement appliquées. Les actions clés sont les suivantes :

- ▶ Développer des initiatives telles que Horizon Europe Mission Soil pour soutenir la gestion durable des sols par la recherche, les essais et l'expérimentation, dans le but d'obtenir des sols sains dans toute l'UE d'ici à 2050.
- ▶ Développer les "bacs à sable" réglementaires pour tester les nouvelles technologies, les nouveaux modèles d'entreprise et les nouvelles politiques avant leur mise en œuvre complète, en supprimant les obstacles à l'adoption.
- ▶ Créer des sites d'expérimentation locaux et des laboratoires vivants, où les agriculteurs collaborent avec des scientifiques et des entreprises pour accélérer les applications pratiques de l'innovation.
- ▶ Développer une approche stratégique de l'UE en matière de R&I, aligner les investissements sur les progrès scientifiques et renforcer les partenariats mondiaux avec des organisations telles que la FAO, l'OMSA, le GCRAI et l'OCDE.

# III. Renforcer les innovations en matière de biotechnologie et sélection végétale

L'accent est mis sur les innovations en matière de sélection végétale, y compris les nouvelles techniques génomiques (NGT). L'UE vise à :

- ► Créer un cadre réglementaire favorable afin de garantir des conditions de concurrence équitables avec les autres pays qui progressent dans le domaine de la biotechnologie.
- ▶ Mettre rapidement en œuvre la proposition législative du NGT afin d'accélérer l'adoption de techniques de sélection innovantes.

### IV. Renforcer le transfert de connaissances et le développement des compétences

Pour rendre la connaissance et l'innovation plus accessibles aux agriculteurs, l'UE renforcera les systèmes de connaissance et d'innovation agricoles (AKIS), en veillant à ce qu'ils soient bien financés et alignés sur les objectifs de durabilité. Les principales initiatives sont les suivantes :

- ▶ Soutenir le partenariat européen d'innovation AGRI (EIP) dans le cadre de la PAC pour favoriser le transfert de connaissances et la recherche appliquée.
- ▶ Développer les services de conseil et les programmes d'apprentissage tout au long de la vie pour aider les agriculteurs à s'adapter à l'évolution des technologies et aux exigences de durabilité.
- Lancement de l'initiative "Union des compétences", qui vise à promouvoir une formation de qualité et à faire de l'agriculture un choix de carrière plus attrayant et plus gratifiant.

# Partie 5 | Liens utiles

- ▶ Page de la CE consacrée à la Vision pour l'agriculture et l'alimentation
- ► Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, Une vision pour l'agriculture et l'alimentation
- Fiche d'information : vision pour l'agriculture et l'alimentation